

PROCÈS VERBAL

Réunion du lundi 5 décembre 2016

Les personnes présentes :

- Adjudant Thomas BRUNET
- Capitaine Franck DEMANDOLX
- Sapeur Cécile FRADIN
- Lieutenant Michel GARCIA
- Lieutenant Patrick GIAI GIANETTI
- Capitaine Michel HYSOULET
- Capitaine Jean-Christophe JULIEN
- Adjudant-chef Denis LAUZE
- Caporal-chef Valérie LEBRE
- Sergent Joël LEJEUNE
- Sergent Lucas XAVIER
- Lieutenant Stéphane MARCANTONIO
- Capitaine Christian MARTIN
- Madame Eliane RAPONI
- Lieutenant-colonel Philippe SANSA
- Sergent Véronique TERRILLON
- Capitaine Arnaud VALLOIS

Les personnes absentes excusées :

- Lieutenant Laurent MAGNAN
- Lieutenant-colonel Frédéric PIGNAUD
- Sapeur Florence SCHREINER

Les personnes absentes non excusées :

- Sergent Adeline CARMONA
- Médecin Lieutenant Colonel Frédéric PETITJEAN

Début de la séance à 18 h 30 à la Direction.

Le Comité exécutif de d'Union s'est réuni le 17 novembre dernier.

❖ **Rencontres des amicales**

Les membres du CE complétés par des membres du CA rencontreront les amicales par binôme. Par contre ils n'interviendront pas dans les CIS où ils sont impliqués.

Programme :

- PPT : présentation de l'UDSP 04, remises de fascicules MNSPF et de fascicules « adhérent », « président d'amicale ». Durée : 1 h 15.
- Echanges avec les adhérents. Durée : 0 h 45.

Objectif : avoir vu toutes les amicales fin mai 2017. Un compte rendu sera présenté lors du congrès départemental.

Approbation du CA.

❖ **Congrès départemental**

Samedi 24 juin 2017 à DIGNE LES BAINS, jumelé avec la Journée nationale.

Programme :

- Matin : réunions statutaires, Assemblée générale, discours des autorités, cérémonies, remise de médailles, grades.
- Après-midi : démonstrations, concours de manœuvres JSP, défilé motorisé.
- Soirée : bal (gestion par l'Amicale de Digne).

❖ **Sainte Barbe**

03/12 : Représentation de l'UD par des membres du CE suite aux invitations des amicales. Pour LA JAVIE : Denis LAUZE ; FORCALQUIER et SISTERON : Christian MARTIN ; VOLX et PEYRUIS : Arnaud VALLOIS ; COLMARS LES ALPES : Michel GARCIA. Pas de représentants pour SEYNE LES ALPES, ENTREVAUX et MEZEL.

10/12 : Pour MANOSQUE : Christian MARTIN et Patrick GIAI GIANETTI, BARREME et ST ANDRE LES ALPES : Denis LAUZE ; NOYERS SUR JABRON : Stéphane MARCANTONIO. CHATEAU ARNOUX : à déterminer.

❖ **Achat véhicule**

Suite à l'étude réalisée par Christian MARTIN, plusieurs éventualités sont envisagées :

- Récupération d'un véhicule du SDIS. Vu avec le Directeur pour retour d'infos et possibilités des services techniques.
- Achat d'un véhicule en LOA avec ou sans apport.
- Achat d'un véhicule neuf avec ou extension de garanties.

Après concertation, les membres du CA optent à l'unanimité pour l'achat d'un véhicule.

Ce véhicule sera mis à disposition pour les formations de l'UDSP et également pour des réunions suivant sa disponibilité.

❖ **Contrats de travail**

Propositions :

- Renouvellement du contrat aidé de Frédéric SCHLEWITZ au 28 février 2017 avec augmentation du volume horaire de 20 heures à 30 heures (pour travail secrétariat formation).
- Embauche d'une secrétaire en contrat aidé à 20 heures/ semaine réparti 4 heures/jour le matin ou l'après-midi (dans le cadre du départ à la retraite de la secrétaire). Dans un premier temps à MANOSQUE puis à DIGNE si le bureau de l'UDSP est de retour à la Direction. Arnaud VALLOIS voit avec le Directeur la faisabilité pour juin 2017

Approbation du CA.

❖ **Questions diverses**

- Trekking 2018 : Etude du cahier des charges en cours (par DDSIS et PUD). Décision pour le 15/12 prochain, candidature à adresser à la FNSPF.
- PSSP 2018 : voir les CIS susceptibles d'organiser la manifestation (CIS important).
- Téléthon : belles performances du tour cycliste, don de 10 800 € à l'AFM remis lors de la Ste-Barbe de Manosque, Christian MARTIN représentera le PUD, excusé. Fabrice PAUL a bien œuvré. Proposition de mise à l'honneur pour son engagement. Accord du CA.
- 12/12 : départ du Lieutenant-colonel Thierry CARRET. Les membres du CA sont d'accord pour la participation de l'UD à un cadeau. Jean-Christophe JULIEN représentera le PUD, excusé.

- Commission organique sapeurs-pompiers professionnels de l'UD : le Commandant Jean-Dominique BARRIOLET animera cette commission pour la catégorie « Officiers », suite à sa candidature et en accord avec le DDSIS. Attente pour un animateur dans la catégorie « sous-officiers » et la commission SSSM.
- Retour sur le « samedi qui sauve » (12/11) : nombre de personnes formées : BARCELONNETTE (5), CHATEAU ARNOUX (19), SAINTE TULLE (22), CASTELLANE (1), ST ETIENNE LES ORGUES (30), MANOSQUE (9).
- Clés USB : ont toutes été vendues. Une partie a été attribuée aux présidents d'amicales. Une nouvelle commande de 100 pièces est en cours.
- Congrès national à AJACCIO (10 au 14 octobre 2017) : le tarif hébergement + traversée serait de 660 €/personne. Il est proposé de se renseigner pour un hébergement en gîte ou auprès du CCAS. Une participation sera demandée aux congressistes en raison du coût élevé.
- PFR2 : la proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée Nationale et va passer au Sénat. Il n'y aura pas de perte pour le sapeur-pompier ni de demande de cotisation. Le SDIS paiera au départ à la retraite des sapeurs-pompiers.

TOUR DE TABLE

❖ Patrick GIAI GIANETTI :

- Agendas : a rencontré 3 sociétés d'édition pour les agendas (MPC, PIRAS, DPE). Ces éditeurs proposent différents styles d'agendas (luxe, classique...) et également d'autres supports. Pour 2018, à la signature du contrat, une accréditation de 5 000 € serait versée à l'Union et une édition de 2000 agendas. Il est rappelé la vigilance à observer sur l'éthique des démarcheurs suite aux problèmes de démarchage frauduleux rencontrés par le passé et aux éditeurs peu scrupuleux qui n'ont pas honoré leur contrat. D'autre part, certaines amicales refusent qu'un démarchage pour l'UD soit effectué sur leur secteur. De ce fait, à l'unanimité, l'édition d'un agenda est refusée et la proposition d'organiser un loto est approuvée pour le 2^e semestre 2017 (voir la faisabilité sur MANOSQUE, éventuellement avec les ASP).
- Téléthon : tour cycliste Téléthon : belle aventure humaine : 36 amicales impliquées, 36 centres visités, 10 Intermarché participants, 10 800 € de gain.

❖ Denis LAUZE :

Réunion de la commission Sport le 25/11 : 41 amicales invitées, 6 présentes, 4 excusées. Le manque de motivation des amicales est regrettable.

Programme 2017 des manifestations régionales et nationales :

Cross régional : 4 février 2017 – Île des Embiez (83). Logistique à prévoir : embarquement à 6 h 30.

Cross national : 18 mars 2017 – Monampteuil - (02)

PSSP régional : date à déterminer – SDIS 13 ou 30

FINAT 2017 – 24 juin 2017 – Obernai (67)

VTT régional – date à déterminer – (66)

VTT national – 3 juin 2017 – (34)

VTT mondial – date à déterminer – (30)

Pétanque nationale – 2 et 3 septembre 2017 – (11)

Championnat ski alpin – 19 et 20 janvier 2017 – Isola 2000 (06)

Championnat ski de fond – 4 et 5 mars 2017 – Bessans – (73)

Championnat national de Rugby « Paul SALDOU » – 9 et 10 juin 2017 – Cannel (66)

Constitution des dossiers UDSP 04 :

Les dossiers des manifestations sportives ont été uniformisés. A ce jour, les manifestations suivantes : boules, football et rassemblement moto, ont été transmis aux organisateurs. Ces modèles se trouvent sur la clé USB remise aux présidents d'amicales présents au congrès de Peyruis.

Les dossiers, une fois complétés par les organisateurs, seront transmis au responsable de la commission Sport pour validation et remis aux CIS par l'Union Départementale.

Participation financière :

La participation financière sous forme de subvention a été uniformisée : 300,00 € par manifestation.

Pour les compétitions de ski, la participation sera étudiée au vu du dossier transmis par l'organisateur.

La subvention à l'équipe départementale de Rugby (800,00 €) est versée uniquement si l'équipe se déplace au championnat National.

Il est précisé que la subvention est versée à l'issue de la manifestation sur présentation d'un bilan financier et des résultats.

Calendrier 2017 :

Ski alpin	Pas de candidat		
Ski de fond	Pas de candidat		
VTT	Pas de candidat		
Rassemblement moto	Château-Arnoux	Samedi 10 juin 2017	
Pétanque	La Javie	Jeudi 25 mai 2017	sous réserve
Tournoi de sixte	Digne les Bains	Dimanche 4 juin 2017	
Handball	Manosque	Date à déterminer	
Futsal	Château-Arnoux	Date à déterminer	sous réserve

Divers :

Le CIS Sisteron regrette que le tee-shirt spécialement conçu pour le tournoi de sixte et offert aux participants ait été refusé par certaines équipes. Les présents soulignent le manque de respect vis-à-vis des organisateurs.

Pétanque nationale : ce sont toujours les mêmes équipes qui s'y rendent et donc qui bloquent l'accès. A priori, seulement 4 équipes par département sont autorisées et les inscriptions sont closes dans le courant de l'été. La règle suivante est proposée : *L'accès à la Pétanque nationale sera ouvert à l'équipe ayant remporté le concours de pétanque départemental et aux équipes classées 2,3 et 4. Si aucune des équipes ne souhaitent participer, les inscriptions seront ouvertes et les candidatures seront gérées par la commission Sport de l'UDSP*

Accord du CA.

Journée cohésion animateur sportif : il est proposé de faire 2 réunions par an, une par trimestre.

Pour la première réunion de 2017, celle-ci se fera sous forme de journée de cohésion, avec la réunion le matin, repas en commun à midi et une activité dans l'après-midi.

❖ **Michel GARCIA :**

Les écoles JSP sont parties sur le nouveau système de formation de la FNSPF.

Patrick GIAI GIANETTI est nommé fourrier départemental.

Remise en place du concours de manœuvres pour le congrès.

Toujours en attente du comité pédagogique. Vu avec le directeur, mise en place 1^{er} trimestre 2017)

Brevet : 20 & 21 mai 2017 à DIGNE.

Brevet blanc : dates en attente.

❖ **Jean-Christophe JULIEN :**

Montant des dépenses pour le CIS PEYRUIS dans le cadre du congrès départemental : 1 326,85 €.

❖ **Cécile FRADIN :**

- Signale que 2 personnes n'ont pas reçu le colis des ASP : M. Yves BAUDRY et Mme CHAUVET (veuve de M. Pierre CHAUVET). Il est rappelé que le colis est attribué l'année N+1 par rapport à la date de départ à la retraite et être à jour de sa cotisation. Concernant M. CHAUVET, celui-ci est décédé en tant qu'actif, Mme CHAUVET ne bénéficie donc pas du colis.

- Demande un complément d'information concernant le versement d'une aide sociale pour un sapeur-pompier de BARCELONNETTE.

- Souhaite la possibilité d'étendre les forfaits de ski à d'autres stations.

❖ **Xavier LUCAS :**

Aborde un problème d'équipement vestimentaire concernant les JSP, lors de la présentation du Directeur CIS Oraison. Aucune information n'est remontée à l'UDSP. La section JSP d'Oraison est en sommeil pendant la durée des travaux.

❖ **Franck DEMANDOLX :**

Réflexion sur l'Officier SPV siégeant au CODIR. Le lieutenant Colonel SANSA Philippe fait un rappel sur la mise en place.

❖ **Véronique TERRILLON :**

Participe à un marché de Noël. A ce titre, demande la possibilité de vendre des clés USB.

❖ **Michel HYSOULET :**

- Colis des ASP : la distribution des colis s'est faite plus tard que prévue en raison d'un vol de marchandises chez le fournisseur. Une remise de 5% sur la facture a été accordée suite à ce désagrément.

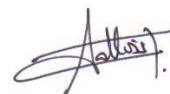
- Cotisation des ASP à la FNSPF : cette cotisation n'est pas réglée pour la totalité des anciens (seulement pour le comité exécutif et les délégués). Il serait souhaitable que l'ensemble des ASP en bénéficie ; étude et proposition pour le prochain CA.

❖ **Christian MARTIN :**

Informe que Hicham ELBOURSOUMI (Sisteron) souhaiterait entrer à l'UD. Sa demande devra être transmise lors des prochaines élections en 2017

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Président de l'Union Départementale,



Capitaine Arnaud VALLOIS